

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

DIEU ET LA FRANCE.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE A BERLIN.

On l'a dit, la prochaine visite de l'empereur d'Autriche à son frère Guillaume de Hohenzollern n'est que la suite bien naturelle de la venue de l'empereur d'Allemagne dans les Etats de son auguste aîné François-Joseph.

Nous allons plus loin et nous prétendons que non-seulement il y a continuité de courtoisie entre Salzbourg, Ischl, Gastein et Berlin, mais encore que c'est de part et d'autre l'élaboration de la même idée qu'on poursuit à travers tous ces voyages.

Le vainqueur de Sadowa ne peut considérer l'unité allemande comme faite aussi longtemps que neuf millions de Germains demeurent sous un sceptre autre que le sien; le vaincu de Königgratz ne peut être convenablement circonvenu qu'à la condition qu'on fasse miroiter à ses yeux des espérances capables de le flatter, des compensations susceptibles de le consoler du malheur éventuel qui est en jeu à l'état latent.

Qu'on ajoute à cet ensemble de faits la présidence du ministère austro-hongrois confiée au comte Andrassy, un Magyar qui ne peut oublier ni pardonner l'intervention russe de 1849; qu'en outre on prenne en considération que l'extension sur le Danube, qui est le rêve séculaire de la maison de Hapsbourg, est aussi l'objectif chéri de la diplomatie de Pesth; qu'on joigne à toutes ces circonstances les divers incidents qui, de temps en temps, viennent troubler la surface de l'Orient et jeter l'émoi dans l'esprit des hommes d'Etat de Vienne; qu'on songe à l'habileté avec laquelle des voix secrètes ne manquent jamais d'attribuer la paternité de ces secousses intermittentes à la politique de Saint-Petersbourg, de répandre ainsi l'alarme, l'anxiété dans le monde austro-danubien et de maintenir par conséquent la tension de ses rapports avec l'empire moscovite; qu'on envisage l'une après l'autre, puis toutes ensemble, ces différentes faces de la question, et l'on comprendra sans peine l'émotion qui règne dans l'entourage du czar depuis l'annonce officielle de la rencontre des deux souverains allemands.

Le *Wanderer*, que l'esprit de parti aveugle quelquefois et qui souvent s'abandonne à des combinaisons un peu trop fantaisistes, a eu, cette fois, en se plaçant dans l'ordre d'idées que nous venons d'exposer, la main

fort heureuse. Ou plutôt, pour répéter son expression pittoresque, il a donné en plein dans un guépier. En effet, à peine eût-il hasardé sa conjecture que mille cris de douleur, poussés de toute part, vinrent donner à sa supposition la force d'une révélation.

Il ne s'agit pas du tout, s'est écrié le *Pester Lloyd*, de menacer la Russie, mais purement et simplement de lui témoigner l'impérieux désir qu'ont l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie de conserver la paix. Rien de plus légitime, en effet, si ce n'est cependant qu'un désir impérieux comporte, malgré toutes les atténuations qu'on y peut apporter, un certain caractère comminatoire.

On l'a si bien saisi à Vienne, que pour amoindrir le mauvais effet produit en Russie, on s'est cru dans la nécessité d'y parer par l'envoi de l'archiduc Guillaume aux manœuvres militaires de Zarskoe-Selo.

A Berlin de même on a craint de s'être aventuré un peu trop loin, et la *Gazette de la Croix*, entre autres, se fait écrire de Vienne, à propos de ce dernier voyage :

« Cette nouvelle, mieux que toute autre, infirme les divers bruits alarmants qui ont cours sur les relations soi-disant devenues de plus en plus mauvaises entre l'Autriche-Hongrie et la Russie. C'est particulièrement une feuille du parti Deack, le *Pester Lloyd*, qui a dit des choses désagréables sur ce point. Ce journal a eu le manque de goût de publier un article d'apaisement dans lequel il fait ressortir que ce n'est point une menace de guerre qu'on fait au czar. Il prétend savoir qu'un homme d'Etat, qu'il se dispense bien entendu de nommer, a manifesté la crainte qu'une alliance ne soit conclue à Berlin entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne contre la Russie. Il n'a jamais été question de rien de pareil, et c'est bien gratuitement que le *Pester Lloyd* prend tant de peine à rassurer les esprits. »

C'est affaire au journal officieux de la Transleithanie de se défendre.

Quant à notre impression à nous, la voici en peu de mots : nous ne croyons pas qu'on fera un traité, nous pensons que François-Joseph se leurre et qu'il est berné; des fêtes magnifiques lui seront offertes, sans doute, on lui tiendra les propos les plus flatteurs, il sera mis en droit de se bercer des espérances les plus chimériques. Mais.... *verba volant*.

Le difficile est de savoir comment s'y

prendra la Prusse pour se tenir en équilibre dans ce périlleux exercice d'acrobate exécuté par elle entre l'Autriche et la Russie. Le moindre faux pas pourrait devenir mortel.

Des officiers allemands assisteront aux évolutions de Zarskoe-Selo. Nous aurions préféré y voir un prince de la maison impériale. Cette démonstration eût été de nature à dissiper mieux encore toutes les inquiétudes mises en avant par le déplacement de S. M. François-Joseph.

ÉDOUARD WALDTEUFEL.

LE GÉNÉRAL HOCHÉ

ET LA PRISE DE LA BASTILLE.

On sait que, lors du banquet qui a eu lieu tout récemment à Versailles, en l'honneur du général Hoche, M. Gambetta a cru devoir faire figurer ce dernier au nombre des « vainqueurs » de la Bastille. Cette assertion est complètement démentie par la lettre suivante, adressée au petit-fils du général par M. Emile Bonnechose, auteur d'une vie du général Hoche :

« Trouville-sur-Mer, 4 juillet.

« Monsieur,

« Je ne connais que d'aujourd'hui votre lettre publiée par le *Nouvelliste de Rouen*, à l'occasion du banquet donné à Versailles en souvenir du général Hoche, votre aïeul. Toutes mes sympathies sont acquises au noble sentiment qui a dicté cette lettre et à son contenu. Je me permettrai néanmoins d'y signaler une lacune : vous avez omis d'y relever une grave erreur de M. Gambetta, qui a salué dans Hoche un des vainqueurs de la Bastille. Si beaucoup d'hommes se sont fait gloire de la part qu'ils ont prise au résultat de cette journée trop fameuse, qui a porté un coup terrible au prestige de la royauté, mais de laquelle date fatalement l'intervention en armes de la multitude dans les événements de l'époque, ce n'est pas Hoche qui y demeura étranger.

« Tandis qu'une partie de ses camarades fraternisait avec la populace et attaquait la Bastille, Hoche défendait contre elle, dans la caserne des gardes françaises, le drapeau de son corps et ses canons. Trois mois plus tard, au 6 octobre, quand la résidence royale fut envahie à Versailles, on le vit encore fidèle au devoir; il fut du nombre des grenadiers qui repoussèrent les envahisseurs.

« Hoche, cependant, vous l'avez reconnu, avait

embrassé avec ardeur les principes d'une Révolution qui supprimait les privilèges et abaissait les obstacles devant le mérite; mais il avait l'horreur de ceux qui l'ont souillée. Son bon sens, ami de l'ordre et de la discipline, répugnait à l'anarchie et aux fureurs démagogiques; il avait un sentiment profond de l'honneur et du devoir. Il se souvint, au 6 octobre comme au 14 juillet, que l'honneur du soldat consiste à garder sa consigne et son drapeau, que sa vraie place est en face de l'émeute et non au milieu d'elle, et il eût rougi de s'élever par la révolte et par la trahison.

« C'est à vous, monsieur, petit-fils de Hoche, qu'il appartient de défendre sa glorieuse renommée; je ne puis revendiquer, pour parler de lui, que l'avantage d'avoir été un de ses biographes : titre modeste, qui, du moins, me donne aussi le droit de me montrer jaloux pour sa grande mémoire, et de repousser, en son nom, un éloge où il eût vu une insulte.

« Je vous laisse, monsieur, liberté entière pour faire de cette lettre ce qu'il vous plaira, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués et les plus distingués.

« Émile DE BONNECHOSE. »

Revue financière.

La grande préoccupation du moment est toujours l'émission de l'emprunt de la libération; aussi les affaires sont-elles à peu près nulles sur le marché financier. La Bourse cependant avait semblé, dans la semaine qui vient de s'écouler, reprendre un peu de solidité : les ventes se rapportant aux préparatifs de l'emprunt s'étaient ralenties; il est vrai qu'elles ont repris lundi et mardi de cette semaine et ont amené une nouvelle baisse; mais ces changements de cours n'ont actuellement aucune signification absolue, les affaires étant très-restreintes, et on attend d'être fixé sur les conditions de l'émission pour se lancer soit à la hausse, soit à la baisse.

On suppose que le prix d'émission sera de 83 ou 84 francs, mais avec des bonifications considérables en faveur des versements anticipés. Quant à la date, incertitude complète : sera-ce le 25, le 27 juillet, ou le 6, ou le 10 août? On tient pour ces diverses dates, toutes possibles, mais dont aucune n'est certaine; aucune décision n'a été prise encore en haut lieu; toutefois, il est à désirer que l'émission ait lieu du 25 au 27 juillet, avant que la Bourse n'ait à subir une nouvelle liquidation, et pour déli-

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE III.

LES DEUX SŒURS.

(Suite.)

Ils continuèrent à gravir la colline. Marpha causait de toutes choses avec une pétulance d'enfant; pour arracher son père aux sombres pensées qui courbaient son front vers la terre, elle conta les plus récentes prouesses de Stella, parla de la gentillesse

de Nip, son beau lévrier, interrogea son cousin sur ses impressions de voyage, s'enquit des modes de Paris, demanda si la Seine était aussi grande que la Vistule, et si les femmes continuaient à porter des cheveux rouges, babilla, fredonna des romances, rit aux éclats, tout cela avec une agitation fébrile et une gaité tellement factice qu'elle en était effrayante.

C'est ainsi qu'ils arrivèrent à Atrada. La nuit commençait à se faire sombre.

Ils traversèrent la cour silencieuse, gravirent un perron de quelques marches, qui les conduisit à une terrasse couverte de fleurs, et entrèrent dans une grande salle servant de vestibule.

Dans une chambre voisine, qu'éclairait une lampe à demi-voilée, une jeune femme se promenait en chantant doucement pour endormir un enfant étendu sur ses bras.

Elle allait le déposer dans son berceau, quand le bruit des pas, dans le vestibule,

éveilla la petite créature déjà à demi-endormie, et qui se mit à pleurer.

— Qui est là? demanda la berceuse.

— Ton cousin et nous, répondit Kirposky.

Et, s'avancant dans la chambre, il souleva le chapeau de la lampe en disant :

— Tiens! César, viens voir ton petit cousin avant qu'il ne s'endorme.

L'enfant, ébloui par la lumière qu'élevait Wladimir, se cachait le visage dans le sein de sa mère.

— Voyons, monsieur Etienne, faites-vous beau pour saluer votre cousin, dit Thadéa en le relevant. Là, comme cela; allons, ne faites pas la grimace, monsieur; tenez-vous bien droit et ne mettez pas vos petits poings roses dans vos yeux. Ah! très-bien, comme cela. N'est-il pas vrai qu'il est beau, mon Etienne?

— Superbe, en vérité, superbe! fit César, un peu attrapé de ce que sa cousine, ou-

bliant même de lui dire bonjour, ne songeait qu'à lui montrer son nourrisson.

— Ce n'est pas trop aimable, pensait-il, comme un jeune homme qu'il était; père, il aurait été moins sévère.

— Regarde-moi donc ces yeux, continuait Wladimir, auquel la vue de son petit-fils faisait oublier tout le reste, ce sont ceux de sa mère, n'est-il pas vrai?

— Absolument ceux de sa mère, répéta César, en regardant avec plus d'attention le beau visage de Thadéa. Oui, absolument les mêmes, moins grands cependant.

— Oh! par exemple, mon cousin, fit-elle scandalisée.

— Il a bien raison, dit Marpha, tes yeux sont plus grands que les siens.

— Mais non certainement, Marpha, en vérité, tu ne sais ce que tu dis. Allons, Etienne, montrez vos yeux.

La recommandation n'était pas nécessaire; l'enfant, à la vue de la figure étran-

vrer la spéculation des tâtonnements et des hésitations auxquels elle est en proie.

Au surplus, cette incertitude ne peut se prolonger longtemps encore : le projet de loi de l'emprunt a été présenté à l'Assemblée. Aux termes de ce projet, l'emprunt comportera la somme de rentes nécessaires pour produire trois milliards, plus les frais de négociations, les arrages de 1872-73 et les frais d'escompte et de change : ce supplément sera, paraît-il, de 500 millions.

Le projet de loi a été renvoyé d'urgence à la commission du budget de l'exercice 1873. Il accorde au gouvernement la plus grande latitude pour prendre tous les moyens qui lui paraîtront propres à hâter la libération du territoire. C'est là une tâche bien difficile, mais bien glorieuse pour ceux qui sont appelés à la mener à bonne fin.

Le gouvernement pourra heurter à plus d'une difficulté ; il ne devra pas s'adresser à la seule spéculation, sous peine de tenir l'émission en permanence pendant plusieurs mois, lorsque son intérêt est d'arriver à un très-prompt classement des titres ; il lui faudra donc s'aider du concours réel et effectif des petits capitalistes, de ceux qui possèdent des épargnes. Et là, cependant, autre difficulté sérieuse, une crise monétaire est à craindre ; si toute l'épargne du pays est enlevée à la fois, la circulation nécessaire aux affaires sera paralysée ; on se rappelle la crise qui a suivi le paiement du premier milliard ; celle dont nous serions menacés serait bien plus terrible encore. Il ne faudrait donc pas admettre, sans l'examen le plus minutieux, ce projet, séduisant il est vrai, qui consisterait à ne soumettre à la réduction les souscriptions accompagnées du versement total qu'après celles qui seront faites sur le seul versement de garanties.

Peut-être, pour éviter cette crise monétaire, l'opération sera-t-elle scindée.

Il serait utile également d'accorder la faculté de libération anticipée au moment de la répartition. Beaucoup de ceux qui veulent des rentes libérées ne peuvent les prendre à la souscription, étant obligés de surelever leurs demandes en prévision d'une réduction.

Enfin, facilitons l'intervention des capitaux étrangers. Assurément ces capitaux chercheront moins en France un placement définitif qu'un bénéfice de spéculation ; mais cette intervention, dont nous ferons les frais comme au premier emprunt, sera utile pour la conversion en valeurs supportables des sommes encaissées par le Trésor.

Toutes nos autres valeurs suivent le mouvement de nos fonds d'Etat et sont en baisse, à très-peu d'exceptions près ; parmi les chemins de fer, celui de l'Est seul est en hausse sérieuse et promet à ses actionnaires un dividende élevé. Il faut ajouter, du reste, que sur toutes ces valeurs les transactions sont peu nombreuses, conséquence naturelle de la situation dans laquelle se trouve le monde financier.

Il y a pour nous tout intérêt à sortir en hâte de cette situation : le succès du prochain emprunt nous en donnera les moyens.

P.-M. JIBET.

Chronique Politique.

Les préfets ont été prévenus que la session de l'Assemblée nationale se prolongerait jusqu'aux premiers jours d'août. Les administrateurs départementaux auraient

gère et du costume excentrique de son visiteur, les ouvrait autant que possible, avec des marques non équivoques d'une visible terreur.

— A qui trouves-tu qu'il ressemble ? continua Wladimir.

— A mon cousin Chusco.

— Voyez-vous, père, s'écria Thadéa triomphante, je vous l'avais bien dit, moi, c'est Adam en miniature. Mais, ajouta-t-elle, en s'adressant à son cousin, où donc avez-vous vu mon mari ?

— Dans la grande prairie de la Pilika.

— Sa promenade favorite, interrompit-elle en souriant.

— Et où il ferait beaucoup mieux d'aller plus rarement, fit Kirposky, redevenu sérieux tout-à-coup.

— Eh mon Dieu ! mon père, il faut bien que les hommes aient une occupation ; ardent comme il est, Adam ne pourrait pas vivre oisif, et, dans le temps où nous vivons,

été avertis de cette éventualité, en raison de la session des conseils généraux.

Suivant le *Rappel*, la clôture de la session serait précédée d'un message du Président de la République à l'Assemblée.

Si nous sommes bien informés, dit la *Patrie*, la liste des candidats au conseil d'Etat serait présentée lundi ou mardi à la Chambre. On assure que si cette liste ne porte pas un nombre de candidats de la gauche républicaine en proportion avec la minorité de la Chambre, les députés de cette fraction parlementaire s'abstiendraient en masse, afin, sinon de rendre nulle l'élection, du moins d'en infirmer l'autorité.

M. Thirion est nommé ministre plénipotentiaire de la République dominicaine près le cabinet de Versailles.

C'est le premier Français auquel le gouvernement ait accordé la faveur de représenter diplomatiquement une puissance étrangère. Jusqu'à ce jour, en effet, nos nationaux n'avaient été autorisés à accepter en France que des fonctions consulaires.

Ce fait qui crée un précédent, mérite d'autant plus d'être signalé, que bon nombre de consuls, à Paris, ne manqueraient pas de réclamer pour eux les bénéfices d'une semblable exception.

On annonce la publication officielle des documents relatifs à la commission spéciale qui a été déléguée par le gouvernement de la défense nationale auprès de la dictature de Bordeaux, pour diriger les affaires financières.

M. de Kératry, mandé à Versailles par M. Thiers, a protesté énergiquement contre l'arrêt du conseil municipal de Marseille qui décrète l'enlèvement de la statue de Belzunce, et a demandé d'urgence que ce décret soit cassé.

M. le Président de la République, par une lettre récente adressée à l'amiral Dupré, et que le gouverneur de la Cochinchine a fait parvenir à destination, c'est-à-dire à l'empereur Tu-Duc, l'autorise à envoyer une ambassade en France.

Cette lettre constitue *ipso facto* l'établissement de notre protectorat sur tout l'empire annamite.

C'est ce matin que Blanqui a dû partir pour le fort Quelern, où il attendra le moment d'être embarqué à bord du transport qui le conduira en Nouvelle-Calédonie.

Avant la guerre, la population de Metz était de plus de 45,000 âmes. Aujourd'hui, d'après un recensement allemand, ce nombre serait descendu à 48,000. Voilà des chiffres qui se passent de commentaires.

On lit dans la *Presse* :

La commission du budget de 1873 s'est réunie ce matin ; mais elle ne s'est pas occupée du projet relatif à l'emprunt. Le ministre des finances s'est rendu auprès d'elle, afin de lui faire connaître que M. le Président de la République ne pourrait aller que

il vaut mieux, ajouta-t-elle avec un soupir, qu'il s'occupe de chasse et d'agriculture que de politique.

— Moi, je trouve, au contraire, interrompit Marpha, en relevant fièrement la tête, que la politique est plus noble que l'agriculture, et la guerre plus importante que la chasse.

— Toi, tu es un soldat, répondit Thadéa avec son sourire mélancolique, et je ne serais pas étonnée de te voir quelque jour déguisée en lancier polonais.

— Qui sait ? fit Marpha ; en 1830, la comtesse Emilia Plater commandait bien un escadron de Polonaises, qui, plus d'une fois, enfonça les carrés des vieux grenadiers de Paskiévitich et décida la victoire.

— Dieu veuille que ces temps malheureux ne reviennent pas ; mieux vaut encore souffrir la persécution que de s'exposer aux horreurs d'une guerre dans laquelle nous serons nécessairement vaincus.

demain lui fournir les explications qu'elle pourrait désirer.

Les préoccupations de la commission paraissent surtout fixées par la demande contenue dans le projet d'une somme non déterminée destinée à couvrir les frais matériels de l'emprunt.

Lorsque, récemment, pour décider l'Assemblée à voter l'impôt des matières premières, M. le Président de la République exposait les nécessités budgétaires de 1873, s'élevant, selon lui, à 200 millions, il faisait entrer dans leur énumération les frais matériels de l'emprunt.

Or, ces frais ne peuvent être comptés deux fois ; s'ils figurent dans le budget de 1873, ils ne doivent pas figurer dans le projet d'emprunt, et s'ils sont maintenus au projet d'emprunt, il faut les rayer du budget de 1873, ce qui permettrait de réduire d'autant les ressources demandées par le gouvernement et les impôts qu'on se propose de créer.

Il est vraisemblable que le rapport de la commission fera allusion à cette situation.

On lit, d'autre part, dans le *Journal des Débats* :

La commission du budget de l'exercice 1873 a délibéré, durant une partie de cette après-midi, sur le projet de loi relatif à l'emprunt de 3 milliards. On assure que les membres de la commission n'ont soulevé aucune objection en ce qui concerne l'utilité de la souscription publique et le mode de l'emprunt. Quelques critiques ont été adressées relativement au taux de 5 0/0. La nécessité de prendre des mesures destinées à éviter le retour d'une crise monétaire a donné lieu à une discussion. La commission doit entendre demain M. le ministre des finances et M. le Président de la République.

La *Décentralisation* de Lyon annonce qu'une véritable découverte a été faite par la police à Pierre-Bénite.

On a trouvé, dans une maison de cette commune, plus de 2,750 (deux mille sept cent cinquante) kilos de cartouches de dynamite. Quatre-vingt-dix-neuf caisses contenaient ces munitions.

En outre, une fabrique de capsules adaptées au système de ces cartouches a été découverte.

Quand la police a fait irruption dans le local, M. R..., chimiste, était occupé à la fabrication de ces capsules. Interrogé sur-le-champ, il a déclaré travailler pour le compte de M. G..., entrepositaire de dynamite.

L'autorité a été aussitôt prévenue du fait, et, jusqu'ici, tout nous porte à croire qu'il s'agit d'une cartouche clandestine.

Vingt caisses contenant des cartouches sorties de cet arsenal ont été arrêtées à la gare d'Oullins. Elles étaient à destination de Bellegarde.

Informations militaires.

La commission nommée pour examiner le projet de loi relatif à la réorganisation de l'armée commence aujourd'hui à discuter en réunion générale la rédaction des articles du

— Et moi je dis : mieux vaut mourir pour la liberté que vivre dans l'esclavage, répliqua Marpha, et si Narbut ne pensait pas comme moi.....

— Dis donc que c'est toi qu'il fait penser comme lui, interrompit Thadéa, mais si tu étais mère, peut-être changerais-tu d'avis, ajouta-t-elle en pressant son enfant sur son cœur. Et voilà pourquoi je me réjouis que Chusco, au lieu d'aller s'échauffer dans les assemblées secrètes ou par la vue de violences commises à Varsovie, passe son temps à parcourir, en chassant, les bois de la Mazovie et les plaines de la Pilika. Là, du moins, il n'est pas question de conspiration.

César et son oncle échangèrent un regard muet, mais éloquent.

Évidemment Thadéa ne savait rien. Le réveil devait être terrible.

— Décidément Etienne ne me regarde pas d'un bon œil, dit le jeune homme, pour changer la conversation.

projet qui a été préparé par sa deuxième sous-commission.

M. Leclerc, commandant d'état-major, vient d'être désigné par le ministre de la guerre pour suivre les manœuvres de l'armée italienne, dans la haute Italie. Ces manœuvres seront commandées par le prince Humbert, et elles se succéderont pendant plusieurs jours. Le colonel Delahaye, attaché militaire à la légation française de Rome, est parti pour Milan. C'est avec l'autorisation du ministre de la guerre d'Italie que M. Leclerc se rend à Milan.

En dépit de toutes les déclarations, de toutes les protestations des organes radicaux, relativement aux agressions dont l'armée est l'objet sur différents points, nous croyons savoir que l'armée de Paris a reçu l'invitation expresse de repousser énergiquement toutes les attaques dont elle pourrait être l'objet. Les officiers sont assujettis à un grand nombre de précautions, et de nouveau les soldats ont reçu l'ordre de ne plus s'attarder dans les rues.

M. le ministre de la guerre vient de décider que les jeunes gens de la classe de 1874 qui ont été exemptés pour infirmités ou pour défaut de taille (seules exemptions légales admises par le décret de la délégation de Bordeaux, en date du 5 janvier 1874), et qui sont, par suite, dégagés des obligations qui leur étaient imposées par la loi sur le recrutement, n'ont pas besoin, pour contracter mariage, de la permission de l'autorité militaire.

Prochainement, deux sections d'élèves de l'école d'état-major, sous les ordres d'un chef d'escadron, vont se rendre à Soissons et à Beauvoir, afin de faire sur place des études topographiques sur les départements de l'Aisne et de l'Oise.

Le *Journal du Cher* assure que le gouvernement a décidé d'agrandir le polygone de Bourges et d'y construire les bâtiments nécessaires à l'arsenal.

On lit dans le *Gaulois* :

La commission d'expériences de l'artillerie vient de décider que des essais seraient faits au polygone de Vincennes avec les gabions coniques, qui ne sont pas encore en usage dans l'armée française.

Elle a repoussé, après de nombreuses expériences, le bronze phosphoreux, malgré l'élasticité et la cohésion que lui prêtent certains métallurgistes. C'est l'acier fondu qui a été définitivement adopté pour nos pièces de campagne.

Les colonels de Vernes et Malart, qui avaient été chargés par le conseil de défense d'étudier l'emplacement que doivent occuper les nouveaux forts, ont lu hier leur rapport devant la commission du génie.

Ces messieurs ont visité successivement les buttes d'Orgemont, Daumont, dans la forêt de Montmorency, le château d'Ecouen, Orme-de-Merles, la Tour-Fénelon et Chelles.

Ce sont ces emplacements qui avaient été choisis par la commission pour la construc-

— Peut-être vous prend-il pour un conspirateur, dit Thadéa.

— Moi, je crois plutôt qu'il proteste contre ton costume, remarqua Wladimir, et c'est avec un véritable effroi qu'il arrête son regard sur ton chapeau pointu.

— Parce que c'est un brave petit Polonais, qui n'aime que le costume de son pays et proteste contre l'invasion étrangère, répartit Marpha. N'est-ce pas, Etienne, que tu n'aimes ni les Allemands ni les Russes ?

— Mais moi je suis Polonais, interrompit César en posant sa main sur la blonde tête de l'enfant.

Cette tentative de conciliation eut les résultats les plus funestes.

(La suite au prochain numéro.)

tion de six forts du nord de Paris et à une distance moyenne de vingt kilomètres du centre de Paris.

Nouvelles diverses.

M. Aubépin, avocat général près la cour d'appel de Paris, est nommé président du tribunal de première instance de la Seine, en remplacement de M. Benoit-Champy, décedé.

Il est question de l'établissement prochain d'un grand lycée à Belfort, pour lequel le ministre de l'instruction publique va prochainement faire une demande de fonds.

Le gouvernement songe, en outre, à créer à Belfort un centre d'émigration pour les nombreux Alsaciens et Lorrains qui abandonnent leur pays pour venir se réfugier en France.

A l'ouverture de l'exposition lyonnaise, le ministre M. V. Lefranc a offert la décoration au maire de Lyon, M. Barodet.

Le citoyen maire, très-embarrassé, dit *Paris-Journal*, a demandé un instant de réflexion, et il est allé consulter le citoyen Favier, qui, au nom du peuple souverain, lui a permis d'accepter. Néanmoins le citoyen Favier n'était pas content : il aurait préféré être décoré lui-même.

On nous écrit de Brunoy que Pierre Lachambeaudie, le fabuliste, dont nous avons annoncé la mort, y a été enterré civilement hier 9 juillet. Deux cents personnes environ s'étaient rendues à Brunoy pour assister aux obsèques. Leur nombre s'est augmenté d'une demi-douzaine de libres-penseurs de l'endroit. Après plusieurs discours prononcés par des orateurs assez favorablement connus dans les réunions publiques, on a quitté le cimetière pour aller finir la journée par une agapé funéraire chez un marchand de vin, voisin du défunt. (*La Patrie.*)

On annonce la mort de M. Eugène Berthoud, qui écrivait au *Figaro* sous le pseudonyme de Gontran Borys. Il n'était âgé que de 35 ans.

Avant-hier, une explosion a eu lieu à Moulin dit Tradistan (Angleterre). 12 personnes ont été sérieusement blessées et 13 autres que l'on croit mortes, manquent.

Moulin a été entièrement détruit par l'incendie.

Une dépêche de New-York annonce que la musique de la garde de Paris a été l'objet d'une ovation des plus enthousiastes dans cette ville.

Les Français de New-York ont envoyé un télégramme à M. Thiers pour lui faire part de ce succès qui s'adresse non-seulement à la musique, mais à la France.

Le travail entrepris il y a quelque temps par les employés de la préfecture de police, d'après les ordres de M. Léon Renault, concernant le relevé de toutes les enseignes de Paris, vient d'être terminé dans trois arrondissements.

Plus de deux cents employés sont occupés à ce travail. Il est d'une telle importance que l'on compte qu'il faudra encore au moins six mois au préfet de police pour avoir réuni ces curieux documents. Ces pièces intéressantes, une fois complétées, seront mises à la disposition du public.

On a transporté lundi à l'hôpital du Havre un jeune homme trouvé, vers six heures, au pied de la falaise, entre Biéville et Octeville. Il était tombé d'une hauteur de 150 pieds environ. A l'endroit où il avait fait cet épouvantable saut, dit le *Courrier du Havre*, on trouva une bouteille de genièvre à peu près vide.

Chose incroyable, les médecins qui l'ont examiné dès son arrivée à l'hospice n'ont constaté aucune lésion.

Hier, son ivresse dissipée, il se portait aussi bien que personne.

Les journaux américains racontent ce fait bizarre :

« A Boston, une femme, élégamment mise, est surprise au moment où elle déro-

bait une paire de bas de soie dans un magasin de nouveautés.

» Le propriétaire menaçant de la faire arrêter, elle se jette à ses pieds et lui offre un billet de 20 dollars (100 fr.) pour racheter sa faute. Celui-ci se contente de lui adresser une remontrance paternelle et ne veut accepter que le prix étiqueté de la paire de bas. Il prend le billet et remet à la jeune femme la monnaie qui lui revenait. La dame partie, il s'aperçoit que le billet était faux.

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

D'après les dernières instructions transmises aux officiers généraux par le ministre de la guerre, l'Ecole de cavalerie de Saumur, lors de sa réorganisation (qui, probablement, aura lieu au mois de janvier 1873), sera augmentée d'une division d'officiers et d'une division de sous-officiers pris dans les divers régiments, à raison de un lieutenant ou un sous-lieutenant et un sous-officier ou un brigadier dans chacun d'eux.

D'autre part, l'*Evénement* annonce que le ministre de la guerre vient de charger un de nos officiers de cavalerie des plus compétents, M. Pottier, de rechercher dans les villes du centre de la France l'endroit le plus propice à la création d'une école de cavalerie.

Cette école différerait de celle de Saumur, en ce qu'elle ne recevrait que des cavaliers-élèves qui, après un séjour d'une année, seraient répartis dans les régiments de cavalerie comme instructeurs.

Saumur alors recevrait un contingent plus fort de brigadiers et de sous-officiers, qui y séjourneraient deux ans.

La dernière année serait consacrée à l'étude de l'hippiatrique.

L'ŒUVRE DES CHAUMIÈRES.

Nous avons eu déjà plusieurs occasions de renseigner nos lecteurs sur les actes et les bienfaits de l'*Œuvre du Sou des Chaumières*, dit le *Journal de Maine-et-Loire*. Le Comité que préside M^{me} Thiers, et qui compte au nombre des dames patronesses M^{me} Beulé, femme de l'un de nos députés, a récemment adressé à M^{me} la Présidente du Comité angevin la lettre suivante, que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs :

« Madame,

» Le Comité de l'Œuvre des Chaumières a reçu les 45,800 francs que vous avez recueillis dans le département de Maine-et-Loire.

» Cette souscription généreuse s'ajoute à la somme de 1,000 francs déjà versée par le Comité d'Angers, et à la somme de 300 fr. donnée par le Comité de Saumur.

» Je n'ai pas le droit de vous adresser des remerciements; la reconnaissance des malheureux dont les chaumières vont être reconstruites parle avec plus d'éloquence. Vous savez par le *Journal officiel* que leur nombre dépasse 350.

» Qu'il me soit permis seulement de constater avec une légitime fierté que l'Anjou, qui a fait tant de sacrifices pendant la guerre pour les blessés, pour les prisonniers, pour les orphelins, se montre inépuisable, et tient la tête des autres départements, dès qu'il s'agit de dévouement ou de générosité.

» Après Paris et Lyon, c'est l'Anjou qui a envoyé la somme la plus considérable au comité des dames patronesses dont j'ai l'honneur de faire partie.

» Agréez, madame, etc.

» H. BEULÉ.

» 1^{er} juillet, palais de l'Institut. »

Il serait difficile d'exprimer avec plus de délicatesse les sentiments de gratitude qu'ont inspiré en haut lieu le zèle, la générosité et le succès du comité angevin.

Les dames patronesses de notre comité et, tout particulièrement, la présidente de cette œuvre patriotique, M^{me} la baronne L. Le Guay, n'en sont point d'ailleurs à leur début dans l'ordre des secours intelligents qu'elles savent, en toute circonstance, prodiguer aux malheureux. M^{me} Beulé, qui avait pu les voir à l'œuvre et les juger de près en 1870, au chevet de nos blessés mi-

litaires et dans toutes nos ambulances, savait d'avance que l'appel du comité de M^{me} Thiers serait entendu en Maine-et-Loire. Le résultat a dépassé les espérances, et malgré tout ce que notre ville et notre département ont fait de sacrifices depuis deux ans, l'Anjou vient de se placer une fois de plus en tête des villes les plus charitables et les plus patriotes de France.

H. F.

Mardi dernier, un accident, qui ne présentait pas de prime abord une grande gravité, a cependant plongé dans le deuil une honnête famille de Vihiers.

Le sieur Louis Turlais, maître maçon à Vihiers, aidé de son ouvrier, P. Nadeau, voulait monter la rue Charbonnière avec une charrette à bras chargée de 400 kilog. de briques. Nadeau et Turlais n'eurent pas la force de retenir la charrette qui descendit malgré eux et les entraîna jusqu'à la maison Gendru.

Turlais a été pris entre le mur et le petit chariot et a reçu de graves contusions. Ramené à son domicile, il a expiré deux heures après cet accident.

MM. Mary et Hayault, docteurs-médecins, ont constaté qu'il avait eu la vessie brisée par la compression.

Les démocrates de Saumur auront aussi leur banquet pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

On fait même courir le bruit que M. Louis Blanc rehausserait cette réunion de sa présence.

Une excursion scientifique devait être faite les 12 et 13 juillet dans les environs de Doué par les membres du *Concile historique et artistique de l'Ouest*. Mais le voyage est remis au 24 et au 25 du même mois.

Les conseils d'arrondissement se réuniront le lundi 15 juillet 1872 pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

Ils se réuniront le 23 septembre pour la seconde partie de leur session, qui ne pourra durer plus de cinq jours.

Le ministre des finances a adressé à tous les trésoriers-payeurs une circulaire les invitant à donner à tous les agents des finances l'ordre de recevoir, jusqu'au 30 septembre prochain, les bons de monnaie provenant d'émissions locales ou de celles faites par la Société générale et le Comptoir d'escompte de Paris.

Jusqu'à cette époque, toutes les caisses publiques devront accepter en paiement ces billets, sans les remettre en circulation.

Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. David de Thiais.

Avocat du barreau de Poitiers, préfet des Basses-Alpes en 1848, puis bibliothécaire de la ville, M. David de Thiais était un érudit et un littérateur des plus distingués. Les lecteurs du *Journal de la Vienne* n'ont pas oublié les nombreux articles dus à sa plume élégante et facile.

M. David de Thiais s'était fait des amis de tous ceux qui le connaissaient.

Il est mort mardi soir, dans sa propriété du Prieuré de Laverré, près d'Aslonnes. Il était âgé de 69 ans.

(*Echo du Poitou.*)

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Un triste accident est arrivé mardi, dans la commune de Rochefort-sur-Loire.

Le nommé Pironneau, Jacques, âgé de 30 ans, garçon de la ferme des hospices appelée *Le Désert*, sise commune de Chalennes et exploitée par MM. Allard, revenait avec une charrette vide, attelée d'un cheval, du bourg de Rochefort.

Il eut à s'arrêter au lieu dit *La Chapelle*. Pendant ce temps d'arrêt, un coup de vent enleva son chapeau qui passa devant les yeux du cheval. L'animal, effrayé, s'emporta; le sieur Pironneau, en voulant le maîtriser, tomba, et sa chute fut si malheureuse, que la charrette lui passa sur le corps.

Transporté immédiatement à son domicile, le pauvre homme est mort dans la soirée, malgré les soins de deux médecins appelés aussitôt après l'accident.

Pironneau était un homme rangé. On ne peut attribuer qu'au hasard l'accident dont il a été victime.

Bibliographie.

Ivan le Terrible ou la Russie au XVI^e Siècle, par le comte Alexis Tolstoy. Roman historique traduit du Russe avec une introduction par le Prince Augustin Galitzin. (Paris, G. Téqui, rue de Mézières, 6.) Un volume in-12 de 412 pages.

L'Œuvre de Saint-Michel, fondée par le R. P. Félix pour la publication et la propagation des bons livres, vient de s'enrichir d'un nouveau roman précieux.

C'est la peinture saisissante de la Russie au XVI^e siècle, sous la domination d'Ivan IV, surnommé *Groznoi*, c'est-à-dire *le Menaçant*, « le prince qui a le plus longtemps et le plus tyranniquement gouverné la Russie. »

C'est une curieuse figure que ce personnage en même temps « héros sur le champ de bataille, législateur habile » et tyran des plus cruels. C'est lui qui, dans le concile convoqué en 1551, fit décréter que, « de toutes les coutumes hérétiques, il n'y en a pas de plus condamnable que celle de se raser la barbe. L'effusion de tout le sang d'un martyr ne saurait racheter cette faute, dit-il. Se raser la barbe pour plaire aux hommes, c'est violer toutes les lois et se déclarer l'ennemi de Dieu, qui nous a créés à son image. »

Mais bientôt il fut moins scrupuleux, et n'eut d'autres plaisirs que de torturer et de supplicier des ennemis fictifs qu'il redoutait, n'épargnant ni les jeunes filles, ni les vieillards, ni les femmes enceintes, ni les enfants.

A Nowogorod, pendant cinq semaines il y égorge chaque jour cinq à six cents de ses habitants. Les crimes se succèdent sans interruption jusqu'à ce que, usé par les débauches qu'il alliait à de minutieuses pratiques de superstition, ce nouveau Louis XI, en voyant approcher la mort, se revêtit d'une robe de bure, prend le nom de frère Jonas et finit ses jours le 19 mars 1584.

En rappelant ces faits sous la forme d'un roman très-attachant, le comte Alexis Tolstoy a retracé les pages les plus horribles de l'histoire de la Russie, et il les a flétries, comme elles le méritent.

Nous lui devons donc des remerciements, ainsi qu'à l'illustre prince qui a bien voulu se donner le modeste rôle de traducteur là où il aurait pu briller comme auteur. J. HAIRDY.

Dernières Nouvelles.

On annonçait hier que le rapport de M. Vitet sur la loi d'emprunt pourrait être prêt aujourd'hui, lu et adopté au sein de la commission avant la séance et déposé, le jour même, sur le bureau de l'Assemblée. Le vote aurait donc lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, au plus tard lundi.

La session actuelle ne pouvant plus être terminée en juillet, comme l'aurait désiré le gouvernement, l'émission de ce second emprunt ne se fera qu'au mois d'août, à des conditions que l'on suppose devoir être analogues à celles du premier emprunt.

Le centre droit s'est occupé hier, dans sa réunion du soir, de la question des impôts.

Le discours de M. Thiers ne paraît pas avoir sérieusement modifié l'opinion de ses membres sur cette question. On s'y montrait généralement favorable à l'impôt sur le chiffre des affaires et hostile à l'impôt sur les matières premières.

On a fait remarquer que M. Thiers, dans ses calculs, continuait à considérer comme acquis et certain l'impôt sur les matières premières, puisqu'il y comprenait toujours le produit de cet impôt pour une somme de 93 millions.

Dans la journée, le centre gauche avait tenu une réunion analogue, dans laquelle on avait continué à critiquer l'impôt sur les matières premières et à lui préférer l'impôt sur le chiffre des affaires.

Mais cette réunion ayant eu lieu avant la séance, il est probable que le discours et l'attitude de M. Thiers auront modifié le sentiment de beaucoup de membres du centre gauche et qu'il votera dans cette question avec le gouvernement.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 59,381.

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère), 25 août.

Monsieur, — La Revalésière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la Revalésière, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.

F. PERRIOL, marchand.

Cure N° 62,845

Ecraiville (Seine-Inférieure), 27 novembre.

Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalésière Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc. BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, som-

meil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

LE

CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Bulletin commercial et agricole.

SEGRÉ. — Marché du 3 juillet.

Froment, 25 fr. — Seigle, 14 50. — Orge, 9 50. — Avoine, 9 f. — Foin, les 1,000 kil., 55 f. — Paille, les 1,000 kil., 40 f.

CHOLET. — Marché du 6 juillet.

Froment, l'hect., 23 50. — Foin, les 100 kil., 5 f. — Paille, id., 5 f. — Bois de chauffage, le stère, 15 f. — Bœufs de boucherie : viande nette, le kil., 1 60. — Vaches, 1 50. — Veaux, 1 80. — Moutons, 1 80. — Porcs, 1 60.

BAUGÉ. — Marché du 6 juillet. — Blé, le double décal., 4 95. — Méteil, 3 75. — Seigle, 2 50. — Orge, 2 10. — Blé noir, 2 15. — Avoine 1 80.

Foin, les 100 kil., 6 f. — Paille, id., 5 f.

BEAUPRÉAU, marché du 8 juillet.

Froment, 1^{re} qté, 22 à 23 fr. l'hect. — Farines, les 100 k., 1^{re} qté, 45 fr.; 2^e qté, de 28 à 35 fr. — Pommes de terre, 2 fr. — Foin, la charretée de 1050 kilog., de 40 à 45 fr. — Colza, 4 50 à 4 75 le double-décal. — Pain, les 6 kil., 3^e qté, 2 20. — Volailles, la couple, de 2 50 à 5 fr. — Œufs, la douzaine, 85 c. — Beurre, le 1/2 kil., de 80 à 90 c. — Petit vin blanc des environs, les 230 litres : de 55 à 60 fr.

Marché aux Bestiaux.

Bœufs maigres. — Amenés 30, vendus 24; 1 80 le kil. sur pied. — Bœufs gras. — Amenés 20, vendus 20; 1 40 le kil. sur pied. — Vaches maigres. — Amenées 2, vendues 2. — Moutons. — Amenés 45, vendus 35; 1 75 le kil. sur pied. — Porcs maigres. — Amenés 15, vendus 9.

Doué, marché du 9 juillet.

Froment, l'hect., 77 kil., 20 à 22 fr. — Seigle, 11 50 à 12. — Orge, 66 kil., 9 50 à 10. — Avoine, l'hect., de 7 à 8. — Foin, les 100 kil., 5 à 5 25.

Vins rouges (petit rouget point cuvé), de 22 à 24 fr. les 230 litres.

Vins blancs, de 30 à 34 fr. les 230 lit.

Beurre, le 1/2 kil., 95 c.

Œufs, la douzaine, 75 c.

Volailles, 3 à 3 50 la couple.

POITIERS. — Marché du 9 juillet.

Froment, 23 f. les 77 kil. 500. — Baillarge, 9 50 (65 kil.). — Avoine, 9 f. (50 kil.), en ville. — Farine, la culasse, 1^{re} qual., 70 f.; 2^e qual., 66 f.; 3^e qual., 56 f. — Son, 60 f. les 500 kil. — Foin, 30 f. — Paille, 25 f. — Vin, 40 f.

BEAUFORT-EN-VALLÉE. — Marché du 10 juillet.

Froment, l'hect., 21 ». — Seigle, 11 ». — Orge, 9 50. — Avoine, 7 f. — Chenevis, 14 f. — Fèves, 13 50. — Graine de luzerne, de trèfle et de sainfoin, 130 f. les 100 kil. — Colza, 25 f. les 65 kil. — Paille, 30 f. les 500 kil. — Foin, 50 f. les 1,050 kil. — Chanvre, 110 f. les 100 kil. — Farine, 66 f. les 159 kil. — Quartiers de pommes, 50 f. les 100 kil. — Pommes de terre, 6 f. l'hect. — Pain, 2^e qualité, 2 f. 20 les 6 kil. — Bœuf, 1 50 le kil. — Veau, 1 60. — Mouton, 2 f. — Porc, 1 80. — Beurre, le 1/2 kil. 85 c. — Œufs, la douz., 75 c. — Volailles, la couple, 3 50.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JUILLET 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	53 80	» 15	» 0	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	857 50	» 0	» 2 50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	365	» 2 50	» 0
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	77 25	» 0	» 35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	615	» 0	» 0	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	395	» 2 50	» 0
4 % jouissance 22 septembre.	» 0	» 0	» 0	Crédit Mobilier	405	» 5	» 0	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	471 25	» 0	3 75
5 % Emprunt	84 40	» 0	» 0	Crédit Foncier d'Autriche	880	» 0	» 0	Société autrichienne, j. janv.	» 0	» 0	» 0
Obligations du Trésor, t. payé.	» 0	» 0	» 0	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	432 50	» 2 50	» 0	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	203 50	1 50	» 0	Est, jouissance nov.	500	» 2 50	» 0	Orléans	282	» 0	» 0
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	380	» 0	» 0	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	826 25	1 25	» 0	Paris-Lyon-Méditerranée	277	» 0	» 0
— 1865, 4 %	440	» 0	» 0	Midi, jouissance juillet.	575	» 0	» 0	Est	272 50	» 0	» 0
— 1869, 3 % t. payé.	280	» 0	» 0	Nord, jouissance juillet.	935	» 0	7 50	Nord	290	» 0	» 0
— 1871, 3 % t. payé.	242	» 0	» 0	Orléans, jouissance octobre.	820	» 0	5 0	Ouest	276	» 0	» 0
— libéré	242 50	» 0	» 0	Ouest, jouissance juillet, 65.	505	» 5	» 0	Midi	277 50	» 0	» 0
Banque de France, j. juillet.	3700	» 110	» 0	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	» 0	» 0	» 0	Deux-Charentes	265	» 0	» 0
Comptoir d'escompte, j. aodt.	655	» 5	» 0	Compagnie parisienne du Gaz.	675	» 0	5 0	Vendée	252 50	» 0	» 0
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	477 50	» 3 50	» 0	Société Immobilière, j. janv.	21 25	» 0	3 25				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	» 0	» 0								

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6	45	—	(s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.	1	33	—	soir, —
4 — 13 — — express.	1	27	—	omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	8	20	—	omnibus.
9 — 50 — — express.	13	38	—	omnibus.
4 — 44 — — soir, —	10	30	—	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

HOSPICES DE SAUMUR. Adjudication de Maison, Terres et Vignes.

Le dimanche 14 juillet 1872, à midi précis, Il sera procédé en l'étude et par le ministère de M^r LAUMONIER, notaire à Saumur.

A la vente aux enchères. A l'extinction des feux, D'IMMEUBLES

Appartenant aux Hospices de Saumur, Situés communes de Souzay et de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Commune de Souzay.

1^{er} LOT. — Une maison et dépendances, au lieu du Cognat, occupée par Sanzay-Robin, comprenant : cour d'entrée ayant accès par une grande porte sur la grande rue; — bâtiment d'habitation; grande chambre au rez-de-chaussée, servant de cuisine; au premier étage, grande chambre à cheminée, au-dessus de la cuisine; chambre froide et petit cabinet régnant au-dessus du porche; alcôve placée dans la grande chambre; — au deuxième étage, même répétition; grenier sur le tout couvert en ardoises, puits à eau, écurie; pressoir à casse-cou, cave au vin, petits caveaux garnis de chaudières en pierres, petite cour et jardin d'environ un are. Mise à prix..... 3,000 fr.

2^e LOT. — Une parcelle de terre, complantée en vignes, sise au lieu des Hautsbutts, contenant six ares soixante-huit centiares, joignant au nord MM. Maurice Chasles et Mousard, au levant le chemin du Moulin, au midi Mous-

sard et Chasles, au couchant le 3^e lot, portée au cadastre sous le n° 506, section A. Mise à prix..... 480 »

3^e LOT. — Une autre parcelle de terre, dans laquelle il a été extrait de la pierre, située au couchant de l'article précédent, nommée les Fondis-des-Hautsbutts, contenant environ trois ares, n° 501 de la section A, — cave en roc au-dessous de la vigne formant le 2^e lot, autant qu'en emporte ladite vigne, joignant au nord Paternal, au midi Moussard, au couchant Desbois. Quatre noyers sont complantés dans ces fondis. Droit éventuel à une petite parcelle au couchant et sur le rebord du fondis, exploitée par M. Desbois. Mise à prix..... 200 »

4^e LOT. — Une parcelle de terre en culture au lieu dit les Hardouines, contenant 20 ares 46 centiares, figurant au cadastre sous les numéros 193 et 194 de la section B, joignant au nord Frebot, Paternal et Trudeau, au levant Charreau-Gaucher, au midi le grand chemin de Fontevrault, au couchant M. Guerin. Mise à prix..... 1,300 »

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

5^e LOT. — Le clos de Moubarry ou les Hautes-Vignes, complanté pour la plus grande partie en vigne, avec un grand nombre d'arbres fruitiers, figurant au cadastre sous les n° 49 et 50 de la section

Report. 4,980 » D, joignant au nord MM. Plé, Bouvet et Renard, au levant M. Plé, au midi MM. Sanzay, au couchant Auguste Sanzay, contenant quarante-huit ares trente-cinq centiares. Mise à prix..... 2,600 » Total des mises à prix.... 7,580 »

S'adresser, pour connaître les conditions de l'enchère : au secrétariat des Hospices à Saumur; à M^r LAUMONIER, notaire, rue d'Orléans. (323)

Etude de M^r CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE BEAU CLOS DE VIGNE De 60 ares, Maison, remise, écurie, cave, pressoir, pompe, bassins, arbres à fruits, au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux. S'adresser à M. MOCARD, rue Bodin, ou à M^r CLOUARD, notaire. (368)

Etude de M^r CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE. MAISON à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 35, propre au commerce. S'adresser à M. HATIN, qui l'habite, ou à M^r CLOUARD, notaire. (324)

Etude de M^r CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE PETITE MAISON à Saumur, rue Duncan.

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

Ensemble ou séparément, UNE MAISON ET UN JARDIN de 3 hectares, place du Chardonnet, avec sortie sur la Levée-d'Enceinte. S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'Ecole de cavalerie, à Saumur. (146)

A VENDRE Une devanture de magasin, en chêne, presque neuve. S'adresser à Saumur, rue Royale, n° 7. (329)

A LOUER

PRÉSENTEMENT, UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS, Juge de paix du canton de Saumur (Nord-Ouest).

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES : Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques. UN VOL. IN-12 CHARPENTIER, Prix : 4 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

DU MÊME AUTEUR : ÉTUDES HISTORIQUES SUR

L'HOTEL-DIEU ET LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR.

Se vend au profit des vieillards et infirmes de l'Hospice général.

Certifié par l'imprimeur soussigné.